



AUTONOMISATION DES FAMILLES IMMIGRÉES : VOTRE GUIDE DE DÉFENSE DES DROITS

Guide de ressources pour les familles immigrées
et multilingues dans les écoles publiques de NYC





Table des MATIÈRES

Pages

03

Introduction

- Aperçu et objectif du guide de ressources.
- Remerciements de la Division des Apprenants multilingues des écoles publiques de NYC et d'UndocuTeacher.

05

Comprendre le pouvoir et la capacité d'agir

- Définition du pouvoir et de la capacité d'agir dans le contexte des familles immigrées et multilingues.
- Étapes liées à la défense des droits des familles immigrées.

06

Étape 1 : Renforcer vos connaissances et votre prise de conscience

- Politiques et droits applicables aux élèves immigrés et multilingues dans les écoles
 - Terminologie, droits et politiques en matière d'immigration
 - Accès linguistique
 - Enseignement supérieur
 - Familles en logement temporaire

13

Étape 2 : Agir par l'implication

- Stratégies pour une communication efficace avec les éducateurs.
- Possibilités d'impliquer les parents et les familles dans les processus de prise de décision de l'école.
- Promouvoir la compétence culturelle et l'inclusion au sein de votre école.

17

Étape 3 : Accéder à des ressources aux fins de l'autonomisation

- Ressources destinées aux familles immigrées : accès linguistique, aide juridique, recherche d'organisations communautaires, etc.
- Visualiser l'implication des familles.
- Fiche d'information pour réussir l'implication des familles.

20

Études de cas et parcours réussis

- Exemples de familles immigrées et multilingues ayant réussi à accéder au pouvoir et à la capacité d'agir au sein du NYCPS.
- Leçons apprises et meilleures pratiques de ces expériences.

21

Conclusion

- Une lettre à l'intention de toutes les familles immigrées.

Introduction

personne ne quitte sa maison à moins que celle-ci ne soit la gueule d'un requin, vous ne courez vers la frontière que lorsque vous voyez toute la ville courir aussi...

vous devez comprendre que personne ne met ses enfants dans un bateau si l'eau n'est pas plus sûre que la terre

Aperçu et objectif du présent guide de ressources

Cet extrait du poème « Home » de Warsan Shire évoque l'expérience du départ de la maison pour de nombreuses familles immigrées, qui demande un grand courage pour trouver sécurité, perspectives et progrès.

Les familles immigrées évoluent dans des environnements inconnus, sont souvent confrontées à la discrimination, à des obstacles systémiques et à d'autres défis, tout en s'efforçant de créer un sentiment d'appartenance et un avenir pour leurs enfants. Par leurs actions et leurs sacrifices, les familles immigrées jouent un rôle essentiel dans la formation de l'identité et des expériences de leurs enfants, mettant en valeur leur pouvoir et leur capacité d'agir dans le contexte plus large de la migration et de l'appartenance.

Le présent guide nous permet d'honorer les sacrifices consentis par les familles immigrées et de reconnaître leur pouvoir inhérent de construire un foyer pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Nous reconnaissons leur diversité personnelle, culturelle et linguistique comme des atouts et des outils nécessaires pour que les familles soient des agents de changement, de leadership et de défense des droits dans la vie scolaire de leurs enfants, quel que soit leur statut d'immigrant. Nous reconnaissons que l'implication des familles favorise la réussite scolaire générale et le sentiment d'appartenance des élèves.

Nous invitons tous les membres de la famille des écoles publiques de la Ville de New York à utiliser ce guide pour découvrir ce que signifie se positionner en tant que membre actif et leader du parcours scolaire de son enfant. Ce guide vous permettra de connaître vos droits en tant que familles immigrées, de découvrir les différentes façons de vous impliquer dans l'école de votre enfant et d'obtenir des idées sur la manière de mener le changement au sein de votre communauté scolaire. Enraciné dans les idées de Paulo Freire, ce guide vise à affirmer que tous les membres d'une communauté scolaire sont des participants actifs de leur propre apprentissage et qu'ils sont capables d'acquérir les compétences nécessaires pour analyser et transformer leurs réalités sociales.

Remerciements



Division des Apprenants multilingues des écoles publiques de NYC

La Division des Apprenants multilingues vise à créer un accès équitable à un enseignement rigoureux et à des attentes élevées dans un environnement accueillant qui affirme les identités raciales, culturelles et linguistiques des élèves multilingues et immigrés. Nous nous efforçons de faire en sorte que les élèves puissent faire l'expérience de l'école avec un sentiment d'utilité et d'appartenance et qu'ils obtiennent leur diplôme en étant préparés à réussir à l'université, dans leur carrière et dans la vie.

Dr Mirza Sánchez-Media

Chef de la Division des Apprenants multilingues

Charlene Clarke

Directrice exécutive, Accompagnement des élèves multilingues et immigrés

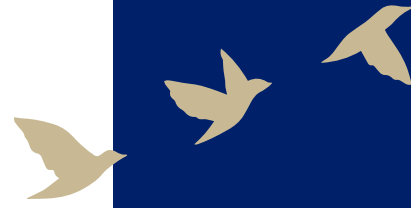
UndocuTacher

UndocuTeacher propose des outils pédagogiques, des services de suivi-conseil et de développement professionnel conçus pour améliorer les expériences d'apprentissage des élèves immigrés, sans papiers et multilingues. Leurs services facilitent une approche culturellement pertinente de l'enseignement, axée sur le développement socioémotionnel des élèves immigrés et centrée sur leurs expériences vécues en tant que points forts et atouts pour l'apprentissage. La Division des Apprenants multilingues tient à remercier UndocuTeacher pour son partenariat de réflexion et ses contributions à la création de ce guide.

Emilia Fiallo

Fondatrice d'UndocuTeacher
Ancienne enseignante des écoles publiques de NYC
Anciennement sans-papiers

Comprendre le pouvoir et la capacité d'agir



Pouvoir

Le pouvoir est la capacité ou l'aptitude des individus, des groupes ou des institutions à influencer et à avoir un impact. Les différentes formes de pouvoir peuvent être de nature économique, sociale, culturelle et politique, et s'exercent par le biais de structures formelles (telles que les écoles) et de réseaux informels (tels que les relations sociales et les pratiques culturelles).



Comment le pouvoir est-il illustré par les familles immigrées ?

Quel que soit votre parcours d'immigration, vous disposez de la force et de la capacité inhérentes pour évoluer, vous adapter et influencer tout nouvel environnement. Votre pouvoir provient de :

- votre courage et votre capacité à avancer chaque jour malgré les difficultés ;
- vos atouts culturels, vos liens communautaires et votre capacité à créer et à utiliser des réseaux sociaux ;
- votre capacité à créer votre propre chemin, à accéder à des ressources et à contribuer au tissu social, économique et culturel des communautés dont vous faites partie grâce à vos expériences et perspectives uniques.

Capacité d'agir

Cette notion désigne la capacité des individus à agir de manière indépendante et à faire leurs propres choix. Il s'agit de la capacité d'exercer un pouvoir et une influence sur sa propre vie et ses décisions, même dans des situations où des barrières et des obstacles systémiques peuvent rendre cet acte difficile.

Dans quelle mesure la capacité d'agir est-elle pratiquée par les familles immigrées ?

Les familles immigrées prennent leurs propres décisions et entreprennent les actions qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs aspirations, même lorsqu'elles sont confrontées à des défis tels que les obstacles linguistiques, les différences culturelles et les limitations légales. Pour les familles immigrées, la capacité d'agir implique :

- Autonomie : La capacité de faire des choix et des décisions pour sa famille.
- Autonomisation : Utiliser les ressources, les connaissances et la capacité d'agir.
- Responsabilité : Être responsable des résultats de ses actions et de ses décisions.
- Résistance : Remettre en question et changer les structures de pouvoir qui ne profitent pas à votre famille.



Et maintenant : Comment puis-je utiliser mon pouvoir et ma capacité d'agir pour devenir un défenseur des droits ?



Étapes liées à la défense des droits des familles immigrées :

Étape 1 : Renforcer vos connaissances et votre prise de conscience

Étape 2 : Agir par l'implication

Étape 3 : Accéder à des ressources aux fins de l'autonomisation

ÉTAPE 1 : RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOTRE PRISE DE CONSCIENCE

EN TANT QUE FAMILLES IMMIGRÉES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE NYC

ACCÈS

Les écoles publiques de NYC ne demandent pas et ne suivent pas le statut d'immigrant des élèves ou des membres de leurs familles. La citoyenneté américaine n'est pas une condition pour s'inscrire dans une école publique de NYC.



Ce qu'il faut savoir sur l'affaire **Plyler c. Doe, 1982**

Plyler contre Doe est une décision de la Cour suprême qui garantit à tous les enfants, **quel que soit leur statut d'immigrant, le droit à une éducation publique gratuite du K au grade 12**. Cet arrêt interdit aux écoles publiques de refuser l'inscription aux enfants immigrés sans papiers, affirmant ainsi leur droit à l'éducation.

CONFIDENTIALITÉ

Les écoles ne peuvent en aucun cas partager vos informations à caractère personnel sans votre consentement à moins qu'une ordonnance du tribunal dûment signée ne l'exige.

Loi sur la protection de
la vie privée des familles
et de leurs droits à
l'Éducation (Family
Educational Rights and
Privacy Act, FERPA)

Ce qu'il faut savoir sur la FERPA !

Selon la FERPA, les informations relatives aux élèves et à leur famille sont légalement gardées confidentielles. Les écoles ne peuvent en aucun cas partager vos informations à caractère personnel avec d'autres agences, y compris avec le Service de l'Immigration et des Douanes (Immigration and Customs Enforcement, ICE), sans votre consentement, à moins qu'une ordonnance du tribunal dûment signée ne l'exige.

Cela signifie que toutes les informations que vous communiquez à votre école restent confidentielles, notamment :

- les dossiers d'inscription.
- les informations relatives aux demandes d'inscriptions à l'université pour votre enfant, telles que les noms, les adresses, etc.
- les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence, y compris les adresses et les noms.

ÉTAPE 1 : RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOTRE PRISE DE CONSCIENCE

EN TANT QUE FAMILLES IMMIGRÉES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE NYC

3 ÉCOLES SÛRES

Les agents non locaux de la force publique, notamment le Service de l'Immigration et des Douanes (Immigration and Customs Enforcement, ICE), ne sont pas autorisés à pénétrer dans les écoles, sauf en cas d'obligation légale et après consultation des avocats des écoles publiques de NYC.



À NE PAS OUBLIER :
Vous POUVEZ visiter l'école
de votre enfant quel que soit
son statut d'immigrant !



- Les écoles sont des lieux sûrs pour les familles immigrées.
- Les écoles NE vous demandent PAS de fournir une pièce d'identité délivrée par l'État ou les États-Unis pour entrer.
- Vous pouvez apporter votre passeport, votre carte d'identité consulaire, votre # d'identifiant NYC (IDNYC), votre carte d'employé avec photo, votre carte d'assistance publique avec photo ou votre ID scolaire pour vous connecter en tant qu'invité ou visiteur.

ÉTAPE 1 : RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOTRE PRISE DE CONSCIENCE EN TANT QUE FAMILLES MULTILINGUES

APPROCHE MULTILINGUE

Les écoles publiques de NYC valorisent la diversité culturelle et linguistique des familles et des élèves multilingues, qui constituent un atout pour toutes les communautés scolaires.



LES ÉCOLES DE NYC SONT MULTILINGUES

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, **les élèves ELL des écoles publiques de NYC ont communiqué dans 150 langues autres que l'anglais**. Plus de 66 % des élèves ELL sont hispanophones, suivis des élèves qui parlent chinois, arabe, russe, bengali, ourdou, créole haïtien, ouzbek, français et ukrainien.

Source : Aperçu des données démographiques sur les élèves ELL pour 2022-23, rapport du DML

TERMES À MAÎTRISER EN TANT QUE PARENT IMMIGRÉ ET MULTILINGUE



- **Multilingue** : désigne l'utilisation de plusieurs langues par un individu ou au sein d'une communauté.
- **Anglais nouvelle langue (English as a New Language, ENL)** est un programme conçu pour aider les élèves ELL à développer leur maîtrise de l'anglais.
- **Un(e) apprenant(e) de la langue anglaise (English Language Learner, ELL)** est un(e) élève dont la langue principale n'est pas l'anglais et qui a besoin d'un soutien supplémentaire pour atteindre la maîtrise de l'anglais.
- **Programmes d'éducation bilingue** : ces programmes, qui comprennent la double-langue et l'éducation bilingue transitoire, aident les élèves à maîtriser à la fois l'anglais et leur langue du foyer. Les programmes double-langue proposent des cours dans les deux langues, tandis que l'éducation bilingue transitoire vise à une transition progressive vers l'anglais.

ÉTAPE 1 : RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOTRE PRISE DE CONSCIENCE

EN TANT QUE FAMILLES MULTILINGUES

ACCÈS LINGUISTIQUE

Les écoles doivent veiller à ce que les familles reçoivent les communications importantes de l'école dans la langue de leur choix, y compris la traduction des documents et les services d'interprétation.

Connaître ses droits en matière d'accès linguistique

Communication dans la langue de votre choix :

- Les familles ont le droit de recevoir des informations sur l'éducation de leur enfant dans la langue de leur choix, y compris la traduction des documents importants et l'accès à des services d'interprétation.

Rapports d'avancement :

- Les parents ont le droit de recevoir des rapports d'avancement réguliers sur les progrès de leur enfant dans l'apprentissage de l'anglais et d'autres matières scolaires, dans la langue de leur choix.

CHOIX DE LA LANGUE

Les écoles doivent fournir des services d'Anglais nouvelle langue (ENL), tels que des programmes d'éducation bilingue, à tous les élèves qui développent leur maîtrise de l'anglais.

Connaître ses droits en matière de choix de la langue

Services de soutien linguistique :

- Les parents ont le droit de faire évaluer la maîtrise de l'anglais de leur enfant et de bénéficier de services de soutien linguistique appropriés, tels que des programmes d'Anglais nouvelle langue (ENL) et d'éducation bilingue.

Choix de programmes :

- Les parents ont le droit de choisir parmi les programmes de soutien linguistique disponibles (par exemple, double langue, éducation bilingue transitoire, ENL) pour leur enfant et de recevoir des informations détaillées sur chaque option de programme.

Participation aux activités scolaires :

- Les parents ont le droit de participer à toutes les activités et réunions scolaires liées à l'éducation de leur enfant, avec une assistance linguistique.

ÉTAPE 1 : RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOTRE PRISE DE CONSCIENCE

ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES ET À LA CARRIÈRE POUR VOS ENFANTS

ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les élèves sans papiers peuvent aller à l'université quel que soit leur statut.

FAMILLES À STATUT MIXTE

Les élèves nés aux États-Unis peuvent aller à l'université même si leurs parents sont sans papiers.

BOURSES FINANCIÈRES

Il existe des aides financières permettant aux élèves sans papiers de financer leurs études !

Faits concernant les élèves sans papiers :

- **Les élèves sans papiers ne sont pas admissibles aux bourses financières fédérales**, y compris les subventions, les prêts et les programmes travail-études.
- **Les élèves sans papiers de New York ont accès aux bourses financières de l'État par le biais du DREAM Act de l'État de New York**, qui leur permet de demander différents types d'aide, notamment :
 - Programme d'aide aux frais de scolarité (Tuition Assistance Program – TAP)
 - Bourses d'études Excelsior : couvre les frais de scolarité des élèves admissibles qui fréquentent les écoles du SUNY ou du CUNY.
 - Bourses d'études améliorées (Enhanced Tuition Awards, ETA) : permet d'aider les élèves qui fréquentent des établissements privés de New York à payer leurs frais de scolarité.
 - Pour demander une place, les élèves doivent remplir le formulaire de demande en ligne DREAM Act de New York et remplir les conditions requises.
- **Les élèves sans papiers de New York peuvent bénéficier des frais de scolarité de l'État dans les établissements d'enseignement supérieur et universités publics s'ils répondent à certains critères**, notamment :
 - Ils doivent avoir fréquenté un lycée de New York pendant au moins deux ans et être diplômés d'un lycée de New York, ou avoir obtenu un GED de l'État de New York.
 - Ils doivent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur ou une université de l'État de New York dans les cinq ans suivant l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires ou de leur GED.
 - Ils doivent déposer une déclaration sous serment auprès de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'université qu'ils feront une demande de résidence légale dès qu'ils seront en mesure de le faire.

Pour les enfants nés aux États-Unis dans des familles à statut mixte :

- **Admissibilité à l'aide fédérale** : Si l'élève est un citoyen américain ou une personne admissible n'ayant pas la nationalité américaine, il peut remplir la Demande gratuite d'aide fédérale aux étudiants (Free Application for Federal Student Aid, FAFSA), un formulaire utilisé par les élèves pour faire une demande d'aide financière fédérale, quel que soit le statut d'immigrant de leurs parents.
- Les familles sont invitées à consulter le site <https://studentaid.gov/h/apply-for-aid/fafsa> pour obtenir des mises à jour et à s'adresser au/à la conseiller(ère) d'orientation de leur enfant pour obtenir de l'aide.

ÉTAPE 1 : RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOTRE PRISE DE CONSCIENCE

FAMILLES EN LOGEMENT TEMPORAIRE

Les élèves en logement temporaire comprennent des jeunes et des familles qui :

- partagent un logement avec des amis ou parents, vu qu'ils ne peuvent pas trouver ou payer un logement)
- vivent dans un centre d'hébergement ou un centre d'hébergement temporaire,
- vivent dans un hôtel/motel,
- vivent dans une voiture, un bus ou un train,
- vivent dans un parc ou un lieu public, ou
- vivent dans un bâtiment abandonné
- Les jeunes non accompagnés qui ne sont pas sous la garde d'un parent ou tuteur/tutrice sont également pris en compte, y compris ceux qui :
 - ont fugué,
 - ont été expulsés de chez eux,
 - ont été abandonnés par leurs parents.

Source : Élèves des écoles publiques de NYC en logement temporaire

LOI MCKINNEY-VENTO

Les élèves en logement temporaire ont des droits, notamment le droit à une éducation gratuite, le droit à des moyens de transport gratuits et bien plus encore.

Les élèves et les familles concernés par la loi McKinney-Vento en raison de leur situation actuelle de logement temporaire ont droit au soutien suivant :

- À une éducation publique gratuite.
- À l'inscription sans délai dans l'école de secteur si des places sont disponibles.
- À la fréquentation d'un établissement scolaire, peu importe la durée de séjour dans leur lieu de résidence actuel.
- À poursuivre leur scolarité dans leur école d'origine (école fréquentée avant d'être sans abri ou dernière école fréquentée) ou à décider de fréquenter leur nouvelle école de secteur.
- Aux services de transport pour aller en classe et revenir chez eux.
- À ne pas se voir refuser de s'inscrire dans un établissement scolaire sans délai uniquement du fait de leur situation ou de celui de ne pas avoir des documents pour s'y inscrire.
- À ne pas être exclus du programme scolaire normal parce qu'ils sont sans domicile fixe.
- Repas scolaires gratuits.

Source : Élèves des écoles publiques de NYC en logement temporaire

ÉTAPE 1 : RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOTRE PRISE DE CONSCIENCE

FAMILLES EN LOGEMENT TEMPORAIRE



FAMILLES SANS PAPIERS

Les familles immigrées sans papiers peuvent accéder à de nombreux services municipaux, quel que soit leur statut.

Quel que soit le statut d'immigrant, les familles peuvent avoir accès à :

- Une assurance santé à faible coût ou gratuite
- Un petit déjeuner ou un déjeuner gratuit à l'école
- Une carte d'identité municipale gratuite grâce à IDNYC
- De la nourriture provenant des garde-manger et des cuisines communautaires
- Des programmes d'enrichissement des connaissances pendant l'été Des programmes d'enrichissement des connaissances de NYC pendant l'été

Source : Guide de ressources pour les élèves en logement temporaire



CENTRES D'ACCUEIL POUR LES FAMILLES

Les centres d'accueil, les travailleurs sociaux de l'école et les ressources en ligne vous offrent un soutien local pour accéder à l'aide.

RESSOURCES IMPORTANTES :

- **Centres d'accueil pour l'inscription :**
 - <https://www.schools.nyc.gov/enrollment/enrollment-help/family-welcome-centers>
- Contactez **le/la travailleur(se) social(e) de votre école** pour obtenir de l'aide dans l'accès aux ressources importantes en matière de logement, de prestations publiques, de moyens de transport et d'accessibilité à la nourriture.
- **Guide principal pour les élèves en logement temporaire :**
 - sth.cityofnewyork.us/

ÉTAPE 2 : AGIR PAR L'IMPLICATION

- STRATÉGIES POUR UNE COMMUNICATION EFFICACE AVEC LES ÉDUCATEURS
- POSSIBILITÉS D'IMPLIQUER LES PARENTS ET LA FAMILLE DANS LES PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION DE L'ÉCOLE
- PROMOUVOIR LA COMPÉTENCE CULTURELLE ET L'INCLUSION AU SEIN DE VOTRE ÉCOLE

Les familles, les éducateurs et les membres de la communauté sont tous des partenaires essentiels pour favoriser la réussite des élèves.

Au cœur de ce travail d'équipe se trouve l'élève qui bénéficie d'une famille éclairée, impliquée et présente.

L'implication scolaire est différente pour chaque famille. Faites appel à votre capacité d'agir pour déterminer les meilleurs moyens de vous impliquer, pour vous et votre enfant.



Pratique n° 1

Restez à l'écoute et en communication avec l'école et les éducateurs de votre enfant.

Pratique n° 2

Restez présent et visible à l'école de votre enfant.



Pratique n° 3

Donnez votre avis et partagez vos idées avec l'école de votre enfant.

N'oubliez pas que votre statut d'immigrant et vos capacités linguistiques ne sont pas des obstacles à votre implication dans l'école de votre enfant !

ÉTAPE 2 : AGIR PAR L'IMPLICATION

Mettre à jour vos coordonnées

Assurez-vous que vos coordonnées en cas d'urgence sont à jour en les mettant à jour auprès du secrétariat de l'école de votre enfant.

Parlez au coordinateur ou à la coordinatrice des parents de votre école

Contactez le coordinateur ou la coordinatrice des parents de l'école de votre enfant pour obtenir des conseils et des informations sur les programmes, les sources d'information, la formation, les événements et les possibilités de vous impliquer.

Compte New York City Schools

L'application du compte NYC Schools (NYC Schools Account, NYCSA) vous aide à suivre l'éducation de votre enfant en donnant accès à ses notes, son assiduité, son emploi du temps et bien plus encore.

Pratique n° 1 : Restez à l'écoute et en communication avec l'école et les éducateurs de votre enfant



Communiquer avec les enseignant(e)s

Les enseignant(e)s et le personnel de l'école vous contacteront par téléphone, SMS et/ou e-mail. Veillez à ce que la communication se fasse dans votre langue. Contactez l'école si vous avez besoin d'une aide à la traduction.

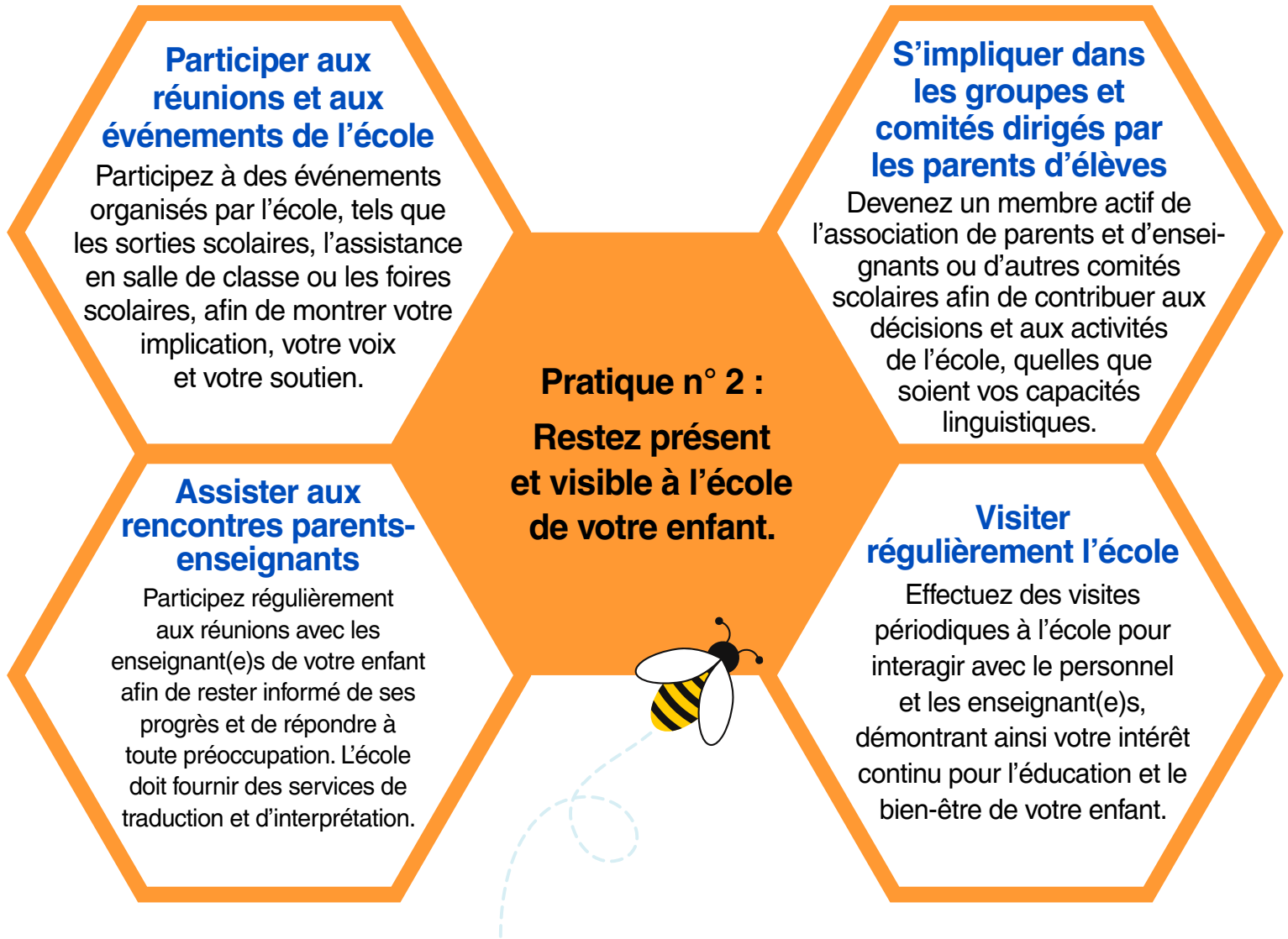
SOURCES D'INFORMATIONS :

- Si vous avez besoin de trouver les coordonnées d'un personnel de l'école en particulier, y compris le/la coordinateur(trice) des parents de l'école de votre enfant, rendez-vous sur <https://schoolsearch.schools.nyc/> et saisissez le nom de l'école.
- Assurez-vous d'avoir un compte New York City Schools. Rendez-vous sur <https://www.schoolsaccount.nyc/> pour ouvrir un compte dans votre langue.

CONSEIL :

Prenez des nouvelles d'un(e) ami(e) ! Si vous avez établi tous les moyens de communication avec votre école, conseillez à un(e) ami(e) de suivre les mêmes étapes pour rester informé(e) en tant que communauté !

ÉTAPE 2 : AGIR PAR L'IMPLICATION



SOURCES D'INFORMATIONS :

- Pour connaître les dates importantes de l'école publique de NYC, consultez le calendrier scolaire : <https://www.schools.nyc.gov/calendar>

Conseil : Avez-vous posé les questions suivantes aux enseignant(e)s de votre enfant ?

- Qu'est-ce que mon enfant est censé apprendre à ce niveau scolaire et quels grands projets va-t-il réaliser ?
- Comment saurai-je si mon enfant répond aux attentes en matière de langue et de niveau scolaire tout au long de l'année ?
- Quels sont les points forts et les points faibles de mon enfant ?
- Quelles sont les ressources disponibles si mon enfant a besoin d'une aide supplémentaire ou souhaite en apprendre davantage en dehors de la salle de classe ?
- Comment puis-je vous contacter si j'ai des questions ?

ÉTAPE 2 : AGIR PAR L'IMPLICATION

Votre point de vue compte

Les écoles publiques de NYC prospèrent lorsque les parents immigrés sont impliqués et partagent un point de vue unique qui éclaire leurs programmes et leurs systèmes de soutien aux élèves immigrés.

Faire part des besoins de votre enfant

Informez les enseignant(e)s et le personnel de l'école des besoins particuliers, des modes d'apprentissage ou des facteurs culturels qui peuvent les aider à mieux soutenir votre enfant.

Pratique n° 3 : Donnez votre avis et partagez vos idées avec l'école de votre enfant

Participer aux enquêtes scolaires et remplir les formulaires de satisfaction :

Participez aux enquêtes et remplissez les formulaires de satisfaction fournis par l'école afin d'exprimer vos opinions et vos suggestions.

Créer votre propre espace

Si votre école n'utilise pas les ressources nécessaires pour répondre à vos besoins linguistiques ou pour faciliter votre implication, créez un système de soutien composé d'autres parents et d'enseignant(e)s prêts à plaider en faveur de changements afin de garantir que les voix des familles immigrées soient entendues et prises en compte.



SOURCES D'INFORMATIONS :

- Impliquez-vous là où votre point de vue est nécessaire :
 - Pour défendre les intérêts des élèves et des familles, rejoignez une association de parents : <https://www.schools.nyc.gov/get-involved/families/parent-associations>
 - Pour promouvoir l'inclusion et la diversité, rejoignez un conseil du bien-être à l'école : <https://www.schools.nyc.gov/get-involved/families/school-wellness-councils>

CONSEIL :

Si vous remarquez des choses que vous souhaitez changer dans votre école, pensez à un allié ou à un membre du personnel qui peut vous aider. Faites-lui part de vos préoccupations, assurez un suivi et restez déterminé à résoudre le problème ensemble, en tant qu'équipe scolaire.

ÉTAPE 3 : ACCÉDER À DES RESSOURCES AUX FINS DE L'AUTONOMISATION

SERVICES D'ACCÈS LINGUISTIQUE

Les écoles publiques de NYC parlent votre langue ! Les familles peuvent solliciter des services linguistiques. Pour en savoir plus : schools.nyc.gov/school-life/school-environment/hello



UNIVERSITÉ DES PARENTS PAR LES ÉCOLES PUBLIQUES DE NYC

L'université des parents cherche à éduquer les familles et à leur donner les moyens d'agir afin qu'elles deviennent des partenaires, des défenseurs des droits et des éducateurs à vie dans le cadre de l'éducation de leurs élèves, grâce à des cours, des ressources, des événements et des activités gratuits. S'inscrire : parentu.schools.nyc



ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

Organisations communautaires qui aident les apprenants multilingues et les élèves immigrés : bit.ly/DMLCBO



APPRENEZ L'ANGLAIS GRATUITEMENT

We Speak NYC (WSNYC) est le programme gratuit d'apprentissage et de conversation de l'anglais pour adultes de la ville, développé et administré par le Bureau du Maire chargé des questions d'immigration (Mayor's Office of Immigrant Affairs, MOIA). Site : nyc.gov/wespeaknyc



OBTENIR UNE CARTE D'IDENTITÉ

La carte IDNYC est un document accessible et sécurisé qui vous permet d'accéder aux services municipaux et de pénétrer dans les bâtiments municipaux qui offrent des services au public. Site : nyc.gov/site/idnyc/index.page

Les immigrés sans papiers qui résident dans l'État de New York peuvent demander un permis de conduire standard ou une carte d'identité sans permis de conduire. Site : dmv.ny.gov/



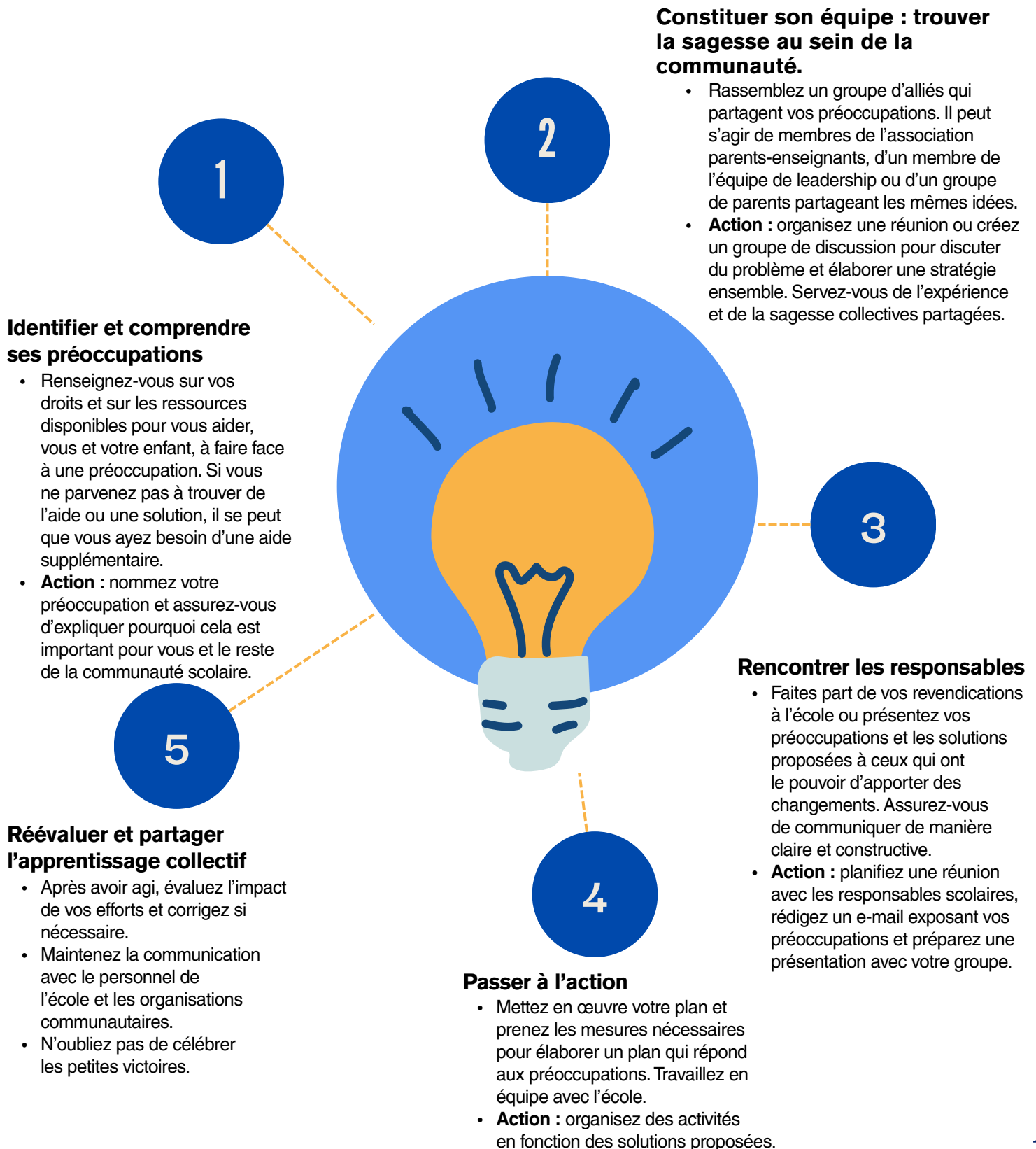
AIDE JURIDIQUE À L'IMMIGRATION

La Ville de New York offre une aide juridique gratuite et sûre en matière d'immigration par le biais d'organisations communautaires de confiance situées sur divers sites, notamment des établissements de santé, des écoles et des bibliothèques. Les services sont disponibles dans votre langue, quel que soit votre statut d'immigrant. Appelez l'assistance téléphonique juridique MOIA en matière d'immigration au 800-354-0365 ou 311 et dites « ActionNYC », de 9h à 18h, du lundi au vendredi.



UN MODÈLE VISUEL D'IMPLICATION DES FAMILLES

Les familles immigrées et multilingues ont le pouvoir et la capacité de créer des changements positifs dans leurs écoles en s'appuyant sur la connaissance de leurs droits et des ressources disponibles. En connaissant leurs droits et en utilisant les ressources à leur disposition, les familles peuvent mener des initiatives de changement en toute confiance. Ainsi, quand vient le moment de plaider pour des améliorations dans l'école de votre enfant, vous pouvez le faire en toute confiance et en toute connaissance de cause, indépendamment des barrières linguistiques ou du statut d'immigrant. Les écoles devraient être des lieux où toutes les familles ont le sentiment d'appartenir à un groupe et ont les moyens de faire la différence.



FICHE D'INFORMATION POUR RÉUSSIR L'IMPLICATION DES FAMILLES

Organisez-vous en remplissant cette fiche d'information conçue pour vous aider à utiliser vos ressources, vos connaissances et les outils nécessaires pour vous sentir confiant(e) dans l'utilisation de votre voix au sein de la communauté scolaire.

Nom de l'école : _____

Informations scolaires importantes à connaître :

- ☐ Nom du/de la coordinateur(trice) des parents de mon école : _____
- ☐ Coordonnées du/de la coordinateur(trice) des parents : _____
- ☐ Nom du/de la coordinateur(trice) ou de l'enseignant(e) ENL _____
- ☐ Coordonnées du/de la coordinateur(trice) ou de l'enseignant(e) ENL : _____
- ☐ Nom et numéro de téléphone d'un parent et d'un ami(e) de l'école : _____

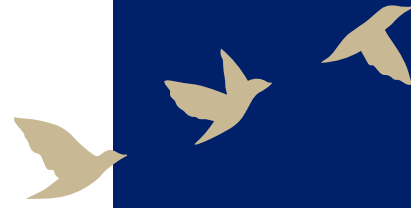
Liste de contrôle des tâches importantes pour l'année scolaire

- | | |
|---|---|
| ☐ Mettre à jour mes coordonnées auprès du secrétariat | ☐ Prendre contact avec au moins un des enseignants de mon enfant |
| ☐ Créer un compte NYC Schools | ☐ Assister à un événement scolaire pour soutenir mon enfant (spectacle, présentation ou match) |
| ☐ Recevoir des communications de l'école dans ma langue (e-mail, SMS ou appels téléphoniques) | ☐ Me faire un(e) nouvel(le) ami(e) avec un parent ayant une origine similaire |
| ☐ Me présenter au/à la coordinateur(trice) des parents | ☐ Assister à la rencontre parents-enseignants au printemps |
| ☐ Assister à au moins un événement pour les parents afin de rencontrer les enseignant(e)s au début de l'année scolaire | ☐ Donner son avis à l'école par le biais d'une enquête au moins une fois par an |
| ☐ Assister à la rencontre parents-enseignants en automne | |
| ☐ Devenir membre d'une association ou d'un comité dirigé par des parents | |

Organisations communautaires :

- ☐ Services aux immigrés : _____
- ☐ Aide au logement : _____
- ☐ Église locale : _____
- ☐ Soutien en matière de santé mentale : _____

Études de cas et parcours réussis



LA FAMILLE FIALLO

- Nous sommes une famille immigrée originaire de l'Équateur
- Nous avons eu 2 enfants dans les écoles publiques de NYC
- Nous parlons espagnol

Problèmes auxquels nous avons été confrontés :

Nous ne savions pas que nous pouvions avoir accès à l'école de nos enfants et nous évitions souvent les rencontres parents-enseignants. Nous nous sentions déconnectés de l'école et lorsque mes filles ont dû faire une demande d'admission à l'université, nous n'avons pas pu les aider car nous ne savions pas à qui nous adresser à l'école.

Des solutions à nos problèmes

Le conseiller d'orientation de notre enfant a découvert nos insécurités à propos de l'université lorsque ma fille a demandé de l'aide. Nous avons rencontré le conseiller lorsque ma fille a obtenu une bourse pour commencer son cursus universitaire. Nous ne savions pas que les élèves sans papiers avaient des options.

Nos points forts

- Notre foi
- Notre amour pour nos enfants
- Notre mariage
- L'amour de la cuisine !

Nos loisirs

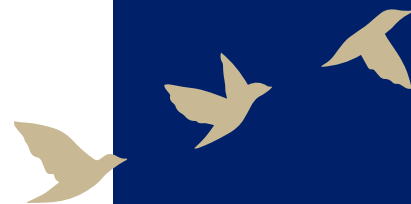
- Pique-nique le vendredi au parc
- Matches de football le week-end

Leçon apprise



La famille Fiallo n'avait pas besoin de partager son statut d'immigrant pour recevoir le soutien de son conseiller d'orientation. Chaque école doit s'assurer que tous les parents sont informés des ressources disponibles dans leur langue. La famille Fiallo a créé un précédent, en sensibilisant le conseiller d'orientation à la présence d'un plus grand nombre de familles sans papiers et à statut mixte dans des situations similaires. La famille Fiallo devrait se féliciter de son action de défense des droits, qui garantira que ces ressources seront partagées avec toutes les familles à l'avenir.

Études de cas et parcours réussis



LA FAMILLE BHUIYAN-MORALES

- Nous sommes une famille à statut mixte d'origine sud-est asiatique et mexicaine
- Nous avons 2 enfants dans les écoles publiques de NYC
- Nous parlons le bengali, l'espagnol et l'anglais

Problèmes auxquels nous avons été confrontés :

Avec notre aîné, l'école a eu du mal à communiquer de manière proactive avec nous. Ma plus grande préoccupation concernait les malentendus culturels auxquels mon enfant était confronté dans cette école. Nous avons organisé une réunion avec la direction, le/la conseiller(ère) d'orientation, l'enseignant(e), le/la conseiller(ère)-guide pour l'apprentissage de la lecture et l'écriture et l'art-thérapeute. J'ai apporté une liste de préoccupations et mes propres suggestions, en défendant ce que je savais être le mieux pour mon enfant. Avec l'aide du/de la conseiller(ère) d'orientation, nous avons élaboré un plan. Il a fonctionné et nous avons constaté une amélioration significative du comportement de mon fils, mais ma confiance en l'école a été rompue.

Nos points forts

- Nous sommes transparents et honnêtes en ce qui concerne notre communication les uns avec les autres. Nous prenons nos décisions en famille.

Nos loisirs

- voyager
- essayer différents aliments, jeux de société et puzzles
- regarder des films ensemble
- danser au son de la musique pour évacuer le stress

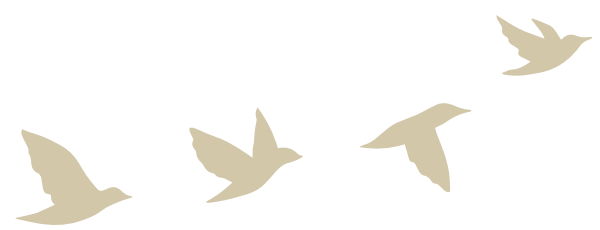
Des solutions à nos problèmes

Le/la conseiller(ère) d'orientation nous a aidés à comprendre nos options. En tant que famille, nous avons décidé d'effectuer des recherches plus approfondies sur les écoles et d'accepter que, parfois, une école ne nous convienne pas. Nous avons réalisé qu'il est important de savoir à quel moment il est temps de transférer notre enfant dans une école où il sera compris. Aujourd'hui, je sais que j'ai le pouvoir de m'exprimer. J'ai appris à consigner toutes les conversations et interactions, et à me préparer aux réunions avec des preuves et des solutions.

Leçon apprise



La famille Bhuiyan-Morales a dû prendre des décisions difficiles. Il est essentiel que les parents fassent part de leurs préoccupations à l'école, afin de garantir la responsabilité des deux parties. Si vous avez besoin d'un soutien linguistique pour les réunions, l'école est tenue de vous le fournir. En tant que famille immigrée, vous avez le droit de discuter des progrès scolaires de votre enfant avec l'école sans crainte de représailles. Il est également important de demander l'aide d'experts si vous avez besoin de plus d'informations. La famille Bhuiyan-Morales a trouvé du soutien en consultant un psychologue pour enfants et un thérapeute en santé mentale. Ils sont les meilleurs défenseurs de leurs enfants.



Une lettre à l'intention de toutes les familles immigrées

Il n'existe aucun guide qui puisse apprendre à un parent à être fort et résilient lorsqu'il doit faire face aux changements de vie importants que subit une famille après l'immigration. Il n'existe pas de guide étape par étape pour évoluer dans un nouveau pays, loin de la familiarité du foyer, tout en élevant ses enfants, en conservant son emploi et en apprenant une nouvelle culture et une nouvelle langue. Nombre de ces nouvelles expériences constitueront des défis, mais comme souvent auparavant, vous les surmonterez pour vivre des jours meilleurs. Être un parent immigré dans la Ville de New York n'est pas toujours facile, mais il n'est pas nécessaire de se sentir seul. Une partie du pouvoir inhérent à tous les immigrants réside dans leur capacité à bâtir une communauté et des réseaux de soutien pour s'assurer que tout le monde est pris en charge.

La communauté est la clé pour surmonter les défis. C'est dans la communauté que nous sommes les plus forts.

Face aux défis quotidiens, rappelez-vous que vous avez le pouvoir et la capacité de faire appel à vous-même, à votre communauté et à vos ressources pour créer la vie dont vous avez rêvé ici, dans votre nouveau foyer, pour votre famille. Les écoles publiques de NYC s'engagent à être des espaces sûrs pour les familles immigrées, des lieux où celles-ci sont considérées comme des membres à part entière, aux langues, aux perspectives et aux cultures diverses, entre autres. Il est temps que vous, en tant que parent ou tuteur/tutrice, vous assuriez que l'école de votre enfant travaille à la réalisation de cette vision collective.

